

Une matinée type

8h15 - 8h45	Accueil échelonné des enfants en jeux libres
8h45 - 9h00	Temps de chants et comptines
9h00-10h45	Passage aux toilettes Activité du jour en intérieur ou extérieur
10h45 - 11h15	Départ échelonné des enfants et transmissions aux familles*
Pour les enfants inscrits au repas le vendredi	
11h 12h	Temps de repas
12h - 12h15	Départ échelonné des enfants et transmissions aux familles*

*Au-delà de cet horaire, les transmissions ne pourront plus être effectuées, l'équipe d'animation devant prendre en charge un autre groupe d'enfants.

Les tarifs

Les tarifs tiennent compte des **ressources annuelles du ménage** (salaires et autres revenus : pension alimentaire, revenus fonciers, capitaux...) ainsi que du **nombre d'enfant à charge**.

Famille avec	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7 enfants	8 à 10 enfants
Taux d'effort mensuel	0.0610%	0.0508%	0.0406%	0.0305%	0.0203%

Exemple 1 : une famille avec 1 enfant à charge et ayant des revenus annuels de 36 000 euros se verra appliquer un tarif de 1,83 euros de l'heure: $36\,000/12 \times 0,0610/100$

Exemple 2 : une famille avec 2 enfants à charge et ayant des revenus annuels de 18 000 euros se verra appliquer un tarif de 0,76 euros de l'heure: $18\,000/12 \times 0,0508/100$

La présence dans la famille d'un enfant en situation de handicap (bénéficiaire de l'AEEH) à charge de la famille - même si ce n'est pas ce dernier qui est accueilli au sein de l'établissement - permet d'appliquer le tarif immédiatement inférieur. Si nous sommes dans ce cas dans l'exemple 2 le tarif sera de 0,61 euros de l'heure : $18\,000/12 \times 0,0406/100$

Le montant « plancher » est fixé à 705,27 € par mois (8 463,24 annuel)

Le montant « plafond » est fixé à 5 600,00 € par mois (67 200,00 annuel)

Exemple 3 : une famille avec 1 enfant à charge et ayant des revenus annuel de 75 000 euros se verra appliquer un tarif de 3,42 euros de l'heure: $67\,200/12 \times 0,0610/100$

Exemple 4 : une famille avec 3 enfants à charge et ayant des revenus annuel de 5 000 euros se verra appliquer un tarif de 0,29 euros de l'heure: $8\,463,24/12 \times 0,0406/100$

VOUS POUVEZ BENEFCIER D'UN CREDIT D'IMPOTS sous certaines conditions : l'enfant doit avoir moins de 6 ans le 1^{er} janvier de l'année d'imposition et être à votre charge.

Le crédit d'impôt est égal à 50 % des sommes versées dans la limite des plafonds suivants : 2 300 euros (pour la somme à déclarer par enfant), donc 1 150 euros (de crédit d'impôts par enfant).



Matinées ludiques pour les enfants de 20 mois à 3 ans

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi matin
en période scolaire

LA COURTE ECHELLE



Spécialement pour les enfants nés en 2018

PLANÈTE RÉCRÉ

rue du Rhin

68180 HORBOURG-WIHR

Tel : 03 89 41 58 22

<http://www.planete-recre.net>

2020-2021

NOS PARTENAIRES

MAIRIE DE HORBOURG-WIHR



ALLOCATIONS
FAMILIALES

CAF DU HAUT-RHIN

Conseil départemental
Haut-Rhin



Modalités pratiques

- Les conditions générales -

Réservé aux enfants âgés **de 20 mois à 3 ans révolus**, ce service permet d'accueillir un groupe d'enfants d'âge relativement homogène qui seront tous scolarisés l'année suivante. Aussi, les professionnelles qui animent ce service veillent à proposer un cadre adapté et favorable au développement de la socialisation en vue de permettre aux enfants de **découvrir ou de continuer la vie en collectivité avant leur entrée en école maternelle**.

- Les horaires-

La « Courte Echelle » est un service qui dispose d'un agrément de **16 places**, hors périodes de vacances scolaires :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **8h15 à 11h15**

Le vendredi 8 enfants ont la possibilité de prendre le repas de midi ensemble jusqu'à **12h15**

Les projets d'animation

Psychomotricité

Cet atelier permet de répondre aux besoins physiques de l'enfant (bouger, courir, explorer l'espace qui l'entoure) et favoriser son **développement psychomoteur** et la **découverte de ses limites**.

Toboggan, vélos, mini-bolides, parcours...

Voilà un programme réjouissant !

Cuisine

Tout en découvrant de nouvelles **saveurs et matières**, les enfants pourront préparer de petits plats en utilisant divers ingrédients.

Durant la confection, ils seront encouragés à goûter afin de se constituer une « bibliothèque » gustative et olfactive.



Éveil Musical

C'est essentiellement au travers de **comptines, de danses, de jeux de rythme** et de manipulation d'instruments que les enfants pourront appréhender des notions telles que un rythme, un son particulier ou une mélodie.



Histoires

A travers des contes et histoires racontés par le biais de divers supports (livres, kamishibai, marionnettes,...) cette activité permet à l'enfant de développer son **imaginaire**, son **langage** ainsi que sa **connaissance sur le monde**.



Création manuelle

Du dessin au feutre, du découpage au collage, chaque enfant pourra tester **différentes techniques** pour réaliser de petits bricolages.

Jeux de société

Apprendre à **respecter des règles** et **développer l'attention** de l'enfant seront les objectifs principaux des petits jeux de société proposés aux enfants.



Nature et découvertes sensorielles

Cet atelier permet aux enfants de mieux connaître et **appréhender leur environnement** en leur proposant de manipuler différents éléments ou textures, tels que l'argile, la semoule, les feuilles, la terre...

Enfants nés en 2018 : pour réussir son entrée en école maternelle

- L'équipe d'animation -

L'équipe composée de trois professionnels dont deux présents au quotidien auprès des enfants : un Educateur de Jeunes Enfants du Multi-Accueil qui est référent du service et deux animatrices de l'Accueil de Loisirs qui s'occupent aussi des enfants scolarisés en école maternelle. Ils proposent un accueil permettant de répondre à ces différents objectifs à travers **un projet pédagogique et des projets d'animations** adaptés au public concerné.

- Les principaux objectifs -

Ainsi, les principaux objectifs de la Halte-Garderie "Courte Echelle" sont les suivants :

- **accompagner la séparation** parent/enfant
- favoriser l'**autonomie** de l'enfant
- faciliter la **socialisation** de l'enfant
- **encourager la curiosité** et la « soif de découverte » de l'enfant

- La procédure d'inscription -

Vous nous retourner la fiche de vœux au secrétariat ou nous envoyer un mail avec les jours souhaités. Si vous avez des questions ou souhaitez davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter **Sandrine KARM**, Responsable du Multi-Accueil et de la Halte-Garderie "Courte Echelle" **Linda KASZEWSKI**, Responsable adjointe du Multi Accueil et de la Halte-Garderie "Courte Echelle" au **03.89.41.58.22** ou par mail multi.accueil@planete-recre.com